



Bulle 1217 du jeudi 14 novembre 2024

Saluuut les copaings,

J'espère que vous vous caillez pas trop et que vous allez biengggg

Cette semaine, c'est la remontada côté bulle !! Tu y trouveras des infos de la FFESSM et un bateau à la vente au cas-où tu n'as pas d'idée de cadeau de Noël partagés par **Tom**.

Puis, si tu as raté la plongée du 24.11 à Cassis, et que comme moi tu ne tombes que sur des week-ends pluvieux, tu pourras t'imaginer sous l'eau au côté de nos copains qui eux ont eu la chance d'avoir un temps magnifique lors de leur sortie en mer. C'est grâce aux photos de **Jean-Claude** et **Jean-Michel C** que tu vas pouvoir faire cette expérience immersive.

Prenez soin de vous, et je vous dis à la prochaine !

Doudja

Nouvelles du club et du bord de mer



Mardi 12 novembre 2024

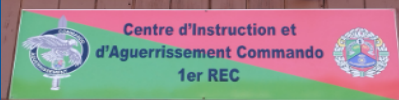
Directeur de bassin : Philippe Fossat 

(Attention; en fonction d'impératifs personnels, il peut y avoir des modifications d'ultime minute !)



Cassis

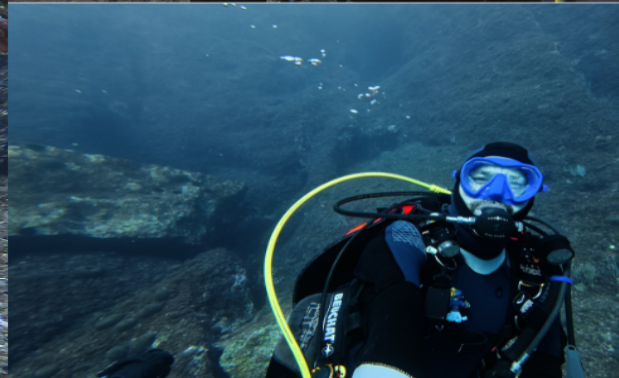
24.11.2024



Photos : Jean-Cloclo
Montage : Doudja



Cassis
24.11.2024



Photos : Jean-Michel C
Montage : Doudja

Préconisations fédérales en cas de remontées anormales, en plongée à l'air avec un ordinateur

Il était nécessaire d'actualiser nos procédures en remplaçant celles de la vénérable table MN90, en cas de remontées anormales, vu l'utilisation presque exclusive des ordinateurs en plongée, dont les algorithmes n'incluent pas le plus souvent de procédure de rattrapage en phase avec la physiologie sur ces cas non conformes.

Les procédures Instruction 2023 cas non conformes de la Marine Nationale, les éclaircissements du CEPHISMER et du DAN ont permis d'établir nos préconisations en plongée loisir. Un article complet figure au sommaire du Subaqua de novembre-décembre.

- **En cas de vitesse de remontée trop rapide :** Cas d'une remontée dépassant une vitesse de 15m/mn entre la zone de 30m et la surface, ceci sur une distance de 10 mètres au minimum. Redescendre en moins de 3mn au moins à mi-profondeur et y rester 5 minutes. Puis faire au moins un palier de 1 minute à 6 mètres et 5 minutes à 3 mètres (en plus de ce qui est prévu par votre moyen de désaturation). Si la ré-immersion est impossible, mise sous O2 et évacuation.

- **En cas de multi-yoyos :** En cas de remontées multiples, les remontées doivent dans la mesure du possible ne pas dépasser le seuil de 6 mètres.
- **En cas d'interruption de palier obligatoire :**
 - Si la ré-immersion est réalisable : redescendre en moins de 3 minutes, poursuivre le palier en ajoutant 3 minutes à 3 mètres.
 - Ré-immersion non réalisable en cas de signe d'un possible accident ou plus de 3 minutes de paliers non réalisés : déclenchement des secours.
 - Ré-immersion non réalisable sans signe d'accident, si erreur maximale de 3 minutes de palier non fait : période d'observation de 3 heures et interdiction de nouvelle plongée pendant 24 heures. Au moindre signe pouvant évoquer un accident, déclenchement des secours

Autre partage de Tom G :

Bonjour messieurs, L'association dans laquelle je travaille cherche à donner un bateau qu'elle ne peut plus garder. La coque nécessite une rénovation, mat et voiles en très bon état. Il faut juste venir le chercher à château Arnoux.



Photos : Thomas G
Montage : Doudja

Du côté de chez nous

Tu as dû voir ce gros bateau à Marseille...

Encore un gros paquebot

Inscrit toi pour dépolluer les Catalans le 24/11!

Dépollution des catalans

En furetant sur la toile

Surfers et requins : une solution pour cohabiter ?

Illuminer sa planche de surf ?

